ART. 44 BIS N° **206**

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 décembre 2021

PLF POUR 2022 - (N° 4709)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N º 206

présenté par M. Saint-Martin

ARTICLE 44 BIS

Mission « Justice »

À l'alinéa 2, substituer à la dernière occurrence du mot :

« et »

les mots:

« ainsi que dans la réalisation ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.